



Championnats Grand Est Duathlon

19 mars 2023
Chaumont (52)

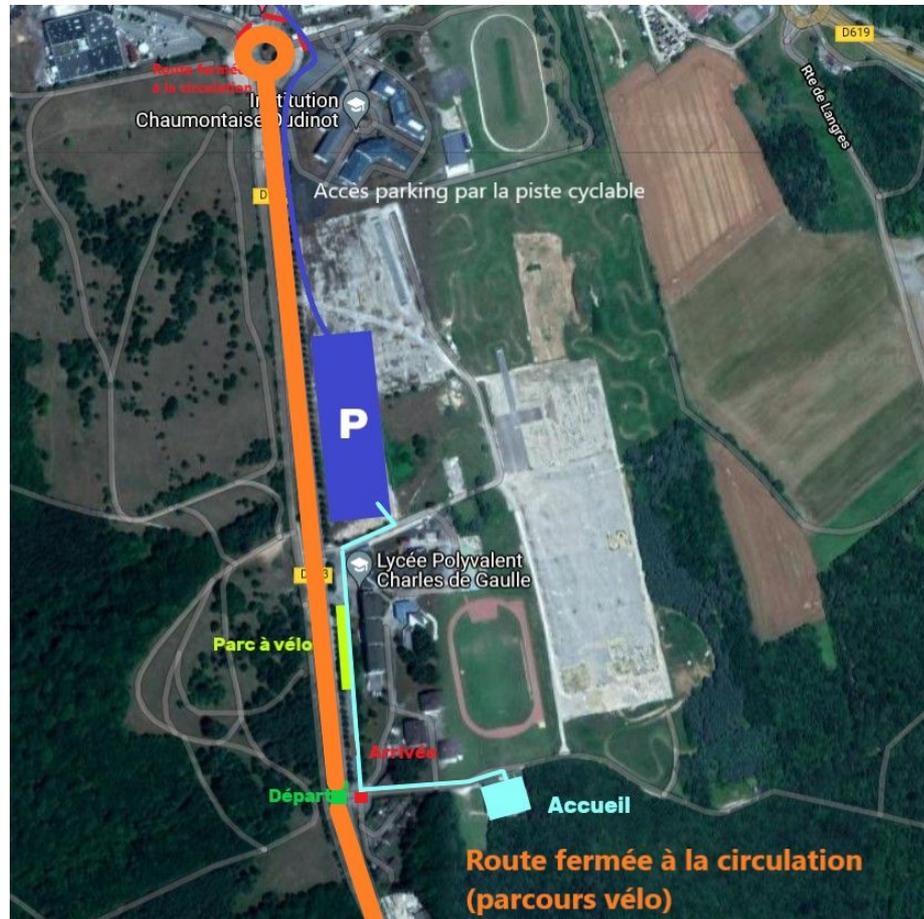
Comité d'Organisation / Représentation Fédérale

- **Représentant du Comité d'Organisation** : Philippe BAILLY (ECA Chaumont)
- **Représentant du Conseil d'Administration de Ligue**: Loïc MONTICONE
- **Arbitre Principal** : Charlélie BAUDOUX
- **Chronométrage** : Chronopro.net

Accès Site de Course

Le dimanche l'accès au site de compétition se fera par le Nord car la route D143 depuis Neuilly sur Suize sera coupée à la circulation.

L'accès au parking se fera par la piste cyclable (cf schéma ci dessous)



Inscriptions :

Avant le 17/03/2023 ou lorsque la course est complète sur le [site](#)

Programme :

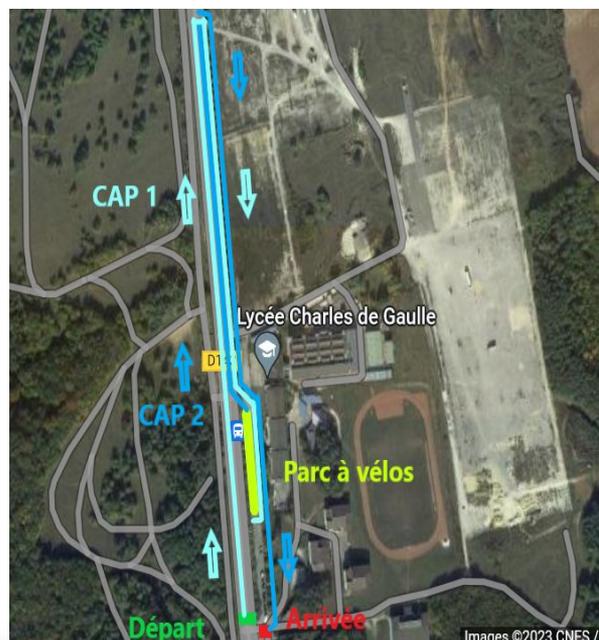
	S (Adulte / Open)	XS (Benj. / Minime)	S (Cadet.te/Junior.e)
Retrait Dossards	samedi 16-19h dimanche 7h30 à 9h30	samedi 16-19h dimanche 7h30 à 12h	samedi 16-19h dimanche 7h30 à 14h
Ouverture Aire Transition	9h45	12h15	14h15
Fermeture Aire Transition	10h20	12h50	14h50
Briefing	10h25	12h55	14h55
Départ	10h30	13h	15h
Arrivée premiers / derniers	11h30 / 12h15	13h30 / 14h	15h50 / 16h45
Protocole	12h15	17h	17h

Reconnaissance parcours Début matinée :

Il sera formellement interdit d'être sur les parcours pendant qu'une autre course s'y déroule :

Il sera possible de parcourir la partie sud du parcours vélo et les parcours pédestres qui se situent en dehors des parcours mentionnés ci-dessous :

Les courses Avenir occuperont le timing de 9h à 10h au moins :
départ 9h Jeunes 6-9 et 9h15 Jeunes 10-13



Reconnaissance parcours Fin matinée :

Il sera formellement interdit d'être sur les parcours pendant qu'une autre course s'y déroule :

Sous couvert du déroulement de la course S Open il pourrait y avoir une ouverture pour la reconnaissance des parcours :

- course à pied entre 10h et 10h30 puis 12h30 13h
- vélo entre 12h10 et 13h

Sous couvert du déroulement de la course XS Jeunes il pourrait y avoir une ouverture pour la reconnaissance des parcours :

- vélo puis course à pied entre 14 et 15h

Les horaires sont purement indicatifs et le feu vert sera donné par le délégué technique (Antoine GERBER).

Rappel de la Réglementation Sportive

Les Épreuves Régionales sont régies par la Réglementation Sportive et la Réglementation Spécifique des Épreuves à Label Grand Est de Triathlon.

Ces règles ont pour objectifs de :

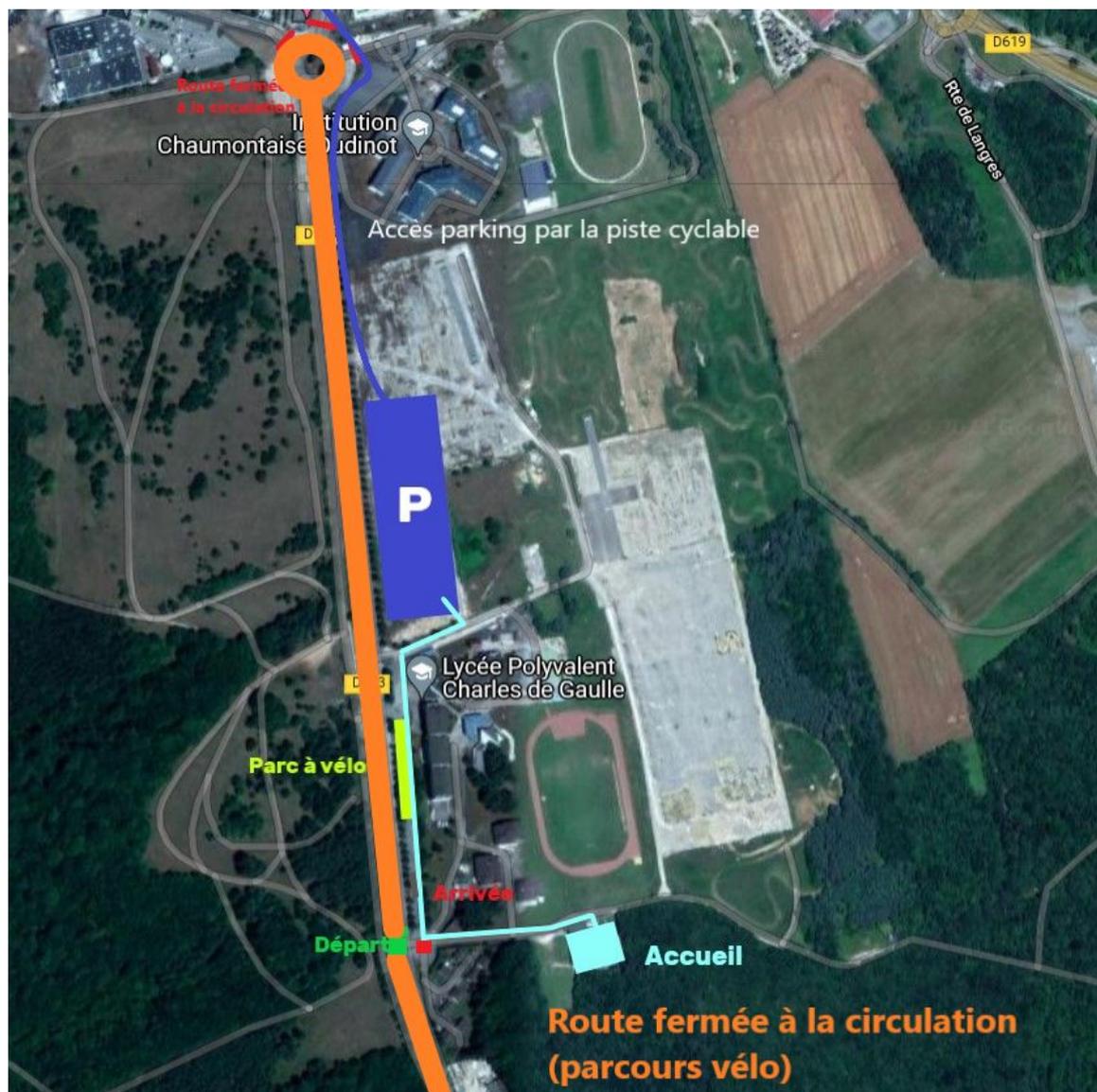
Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair play,
Garantir sécurité et protection,
Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles

[Cliquez ici pour accéder aux Réglementations](#)

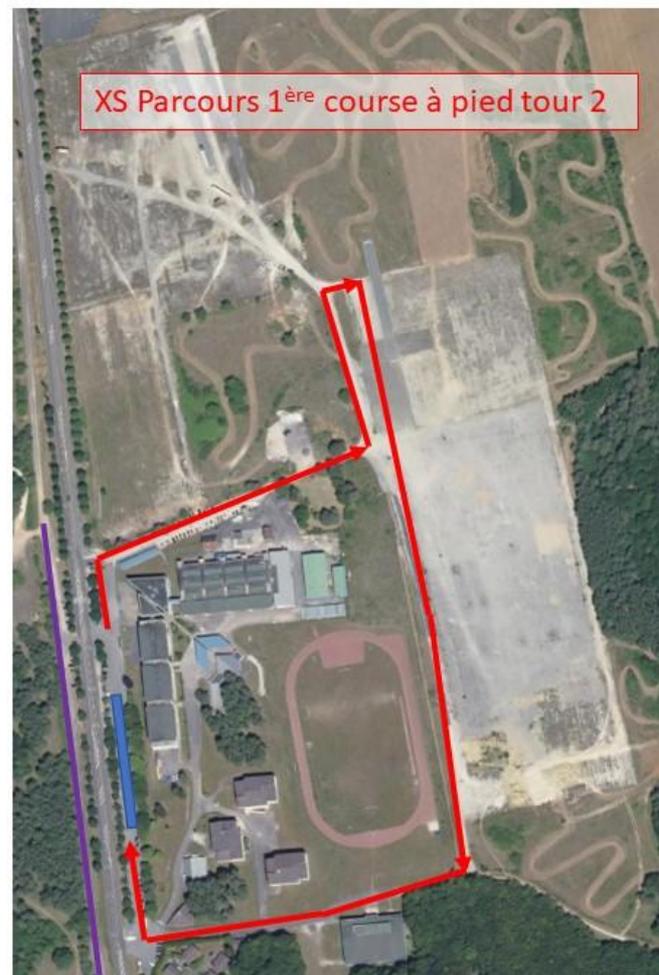
Extrait Réglementation Spécifique Epreuves Labelisées Grand Est : Règles Communes

- Pourront participer et prétendre à un classement ou titre d'une Épreuve Régionale uniquement les athlètes pour lesquels **la licence compétition FFTRI** au sein de la Ligue Grand Est aura été validée informatiquement dans l'application fédérale par la ligue régionale **au plus tard au moment de l'inscription à l'épreuve concernée**.
- Le club représenté lors des championnats régionaux sera toujours celui du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon sur le territoire du Grand Est. Il est souhaité de porter les couleurs de celui-ci durant la compétition et sur le podium protocolaire. **La présence au protocole est obligatoire**.
- Les licenciés individuels (sans club) de la Ligue Grand Est peuvent participer et intégrer les classements des championnats au même titre et règles que les autres licenciés de la Ligue.
- Les titres de « Champion Régional », « Champion Départemental » **individuel** et Bike & Run ne peuvent être délivrés qu'aux licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon et de **nationalité française affiliés auprès de la ligue concernée ou d'un club** Grand Est ou du comité départemental concerné.
- Les titres de « Champion Régional des **Clubs** », « Champion Départemental des Clubs » ne peuvent être délivrés qu'aux équipes composées de licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon **d'un même club affilié** auprès de la ligue concernée ou d'un club du comité départemental concerné **sans distinction de nationalité**.

Implantation générale



Parcours Course à Pied 1 XS : 2,5km

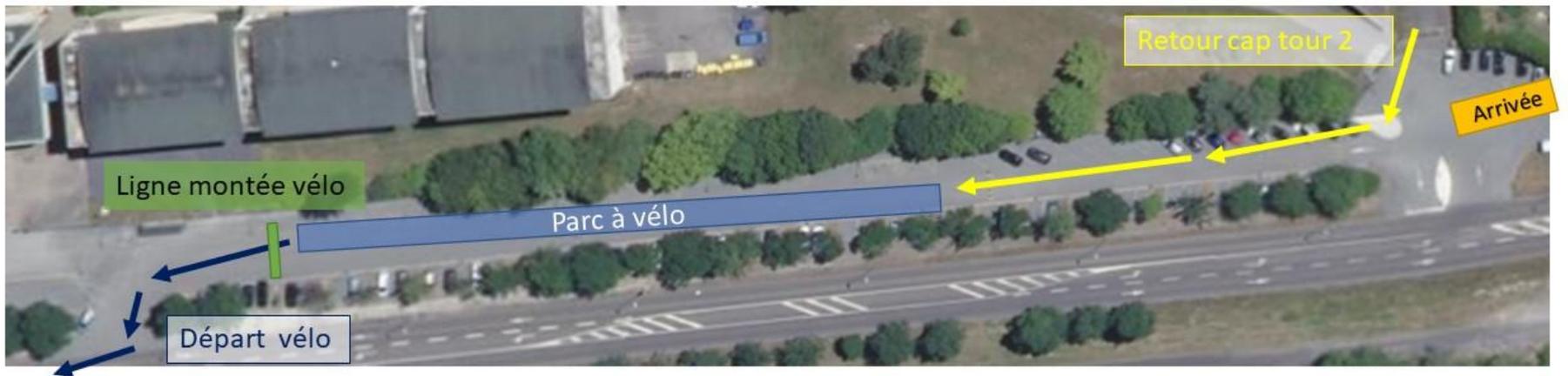


Parcours Course à Pied 1 S : 5km



Parc Transition 1

Aire de transition T1 Duathlon XS et S



Parcours Vélo XS



Parcours Vélo XS



Duathlon XS

Parcours vélo suite

- Aller/Retour rouge en faisant demi tour au niveau retour parc

- 1 A/R orange



Parcours Vélo XS



Duathlon XS

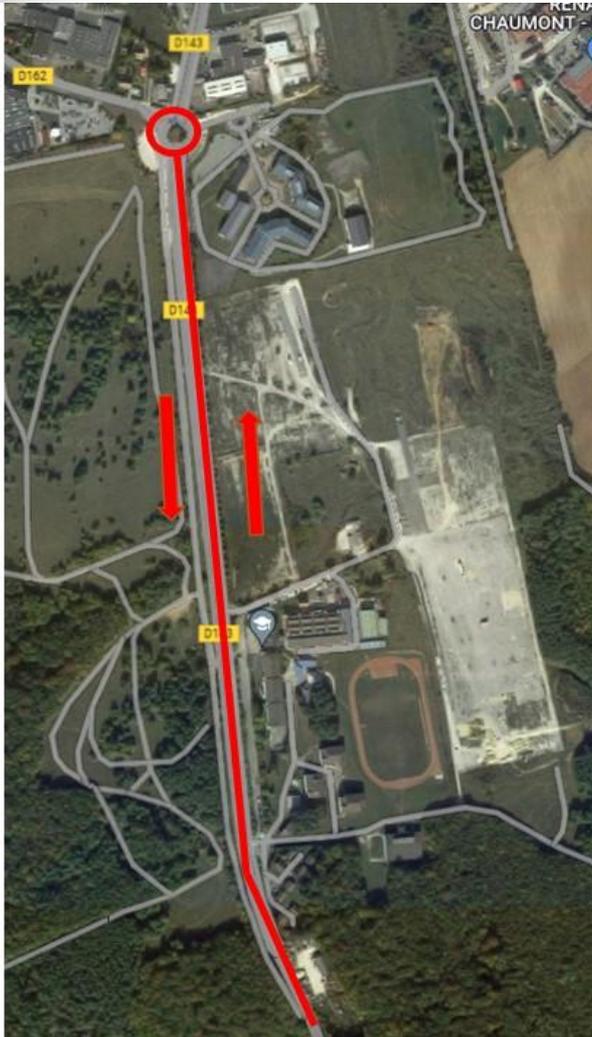
Parcours vélo
fin

- Retour au parc
bleu

Départ vélo S



Parcours Vélo S



Duathlon S

Parcours vélo suite

- A/R rouge au Rond
point

- 1 A/R orange

À faire 2 fois

*Donc 3 allers retours avec
la page précédente*



Parcours Vélo S



Duathlon S

**Parcours vélo
fin**

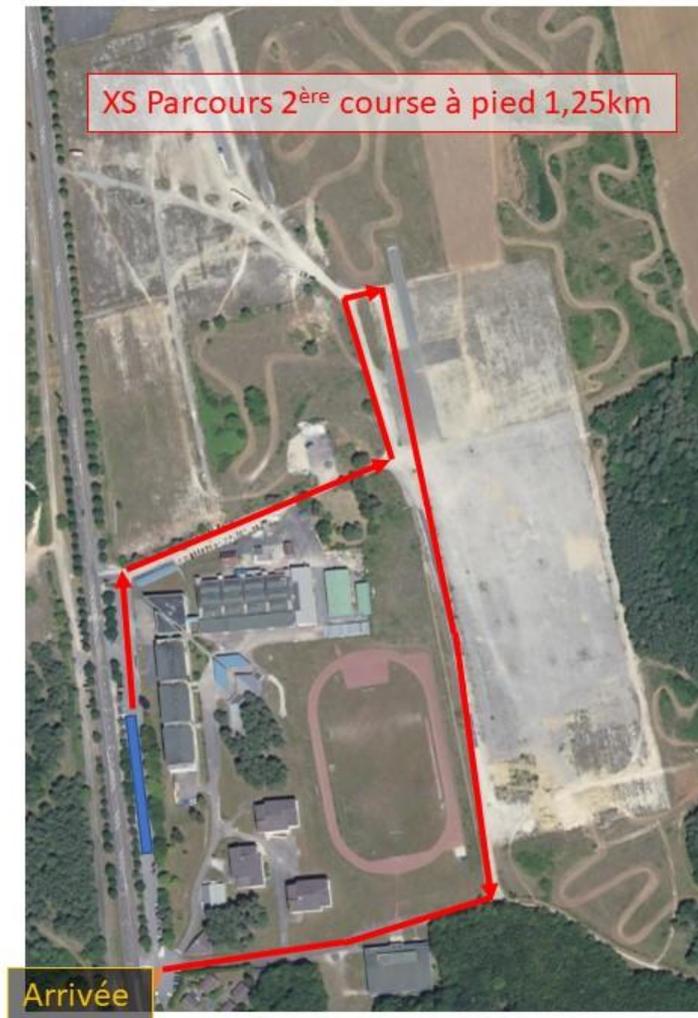
- Retour au parc
bleu

Parcours XS Transition 2

Aire de transition T2 Duathlon XS et S



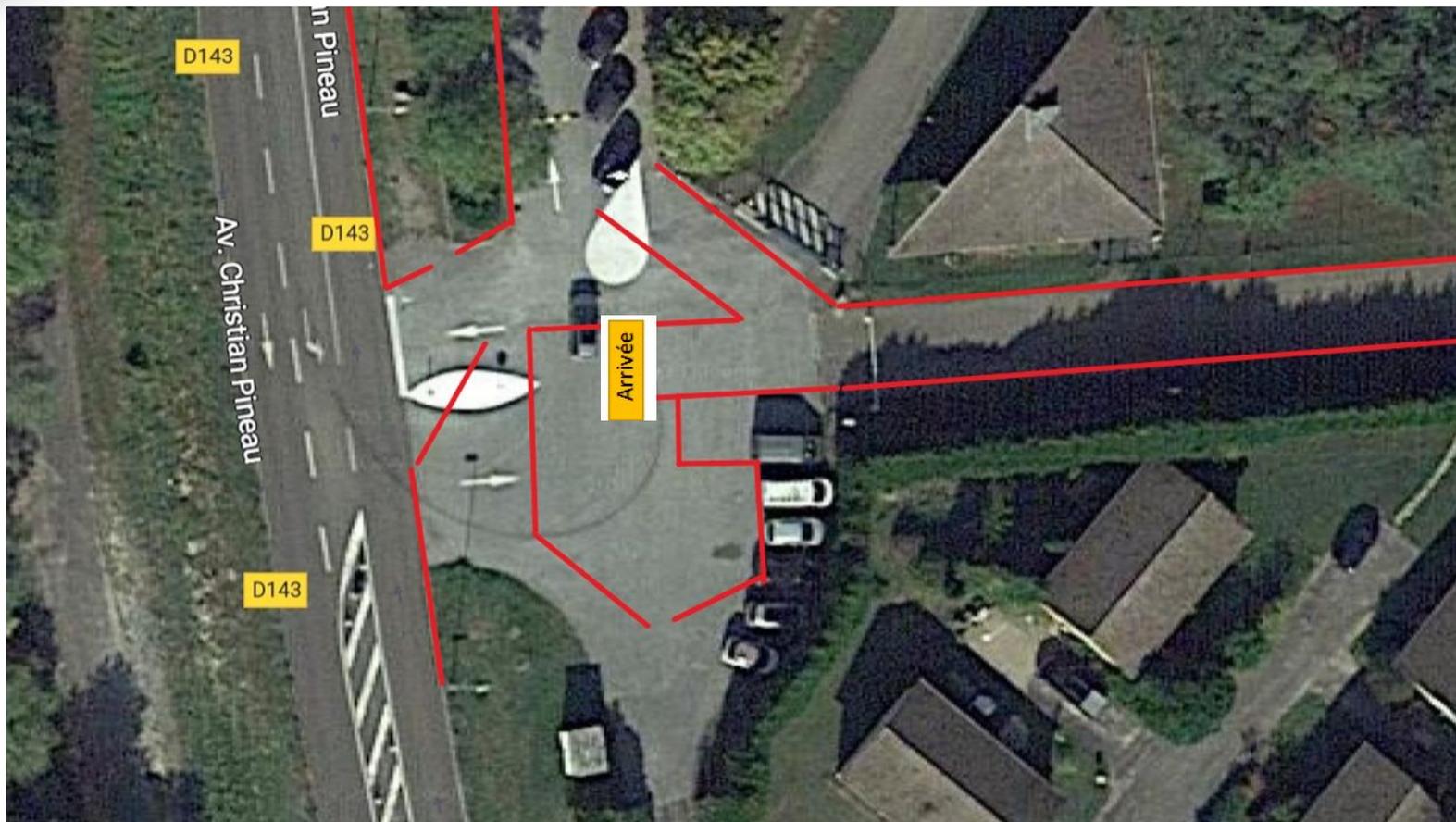
Parcours course à pied 2 XS



Parcours Course à pied 2 S



Zone arrivée



Consignes de Course

Numérotation :

Avant course :

- 3 points d'attaches du dossard, étiquette de casque et de vélo à présenter à l'entrée de l'aire de transition
- **Bracelet obligatoire où figure le numéro de dossard (fourni au retrait des dossards) à porter au poignet**

En course :

- Derrière en cyclisme et devant en course à pied
- **Ceinture porte dossard obligatoire**

A l'arrivée :

- Un concurrent qui franchit la ligne d'arrivée sans dossard ou avec un dossard illisible risque la disqualification. L'athlète doit de lui-même justifier de son numéro de dossard auprès de l'arbitre (bracelet) en cas de perte de dossard.
- Si le dossard n'est pas lisible, cette justification peut survenir sur demande de l'arbitre

Consignes de Course

Cyclisme :

Aspiration / Abri (drafting) autorisé :

Un athlète est dépassé lorsque la roue avant d'un autre athlète devance la sienne.

- Il est interdit pour les concurrents doublés par ceux ayant un tour d'avance de prendre abri derrière ceux-ci.
- **Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons sont interdits (même s'ils ne dépassent pas la ligne la plus en avant des poignées de frein**
- Les roues à rayons doivent comporter 20 rayons minimum à l'exception des roues homologuées par l'UCI
- Les roues pleines (lenticulaire, paraculaire, etc..) sont interdites.
- Les seuls points d'appuis autorisés sont : les pieds sur les pédales, les mains sur le cintre et les fesses sur la selle.

La règle du lapé éliminé n'est pas appliquée (aucune disqualification)

Assistance :

Il n'y a pas de zone prévue pour l'assistance matérielle

Consignes de Course

Pénalités :

Les cartons jaunes (Stop&Go) pour remise en conformité des fautes pouvant être corrigées (tenue, dossard, jugulaire, ligne montée descente etc ...) seront appliqués.

Attention: L'accompagnement et l'aide extérieure est strictement interdit et peut engendrer une disqualification de l'athlète.

L'athlète ayant commis une faute devra s'arrêter et repartir au signal de l'arbitre.

Classements Championnats Grand Est :

Les 3 premiers et 3 premières des catégories benjamin et minime sur le XS (sous couvert de nationalité française et de licence compétition affiliée dans le Grand Est) seront récompensés par la Ligue.

Les 3 premiers et 3 premières des catégories cadet et junior sur le S Jeunes (sous couvert de nationalité française et de licence compétition affiliée dans le Grand Est) seront récompensés par la Ligue.

Les 3 premiers et 3 premières des catégories Senior et Master sur le S Adultes (sous couvert de nationalité française et de licence compétition affiliée dans le Grand Est) seront récompensés par la Ligue.

Un classement club Grand Est masculin et féminin sera édité. Il se fera par l'addition des 3 meilleurs chronos des duathlon S jeunes et adultes mélangés. Les équipes totalisant le plus faible chronomètre total sont déclarées vainqueur. En cas d'égalité le l'addition des places départagera le classement par équipe.

Chaque club peut engager autant d'athlètes qu'il le souhaite (dans la limite des places disponibles par l'organisateur).

Les clubs intéressés pour une qualification à la ½ finale de D3 de Duathlon (Troyes 2 avril) devront compléter [ce lien](#) avant le 19/03/2023

